



## ÉDITO

Juin 2017

**L'entre deux**

Nous sommes dans le temps de « l'entre deux ».

**Entre deux élections**

La présidentielle qui vient de porter à la tête de notre pays le plus jeune Président de la Vème République. C'est un atout pour marquer la volonté et le besoin de renouvellement exprimé par les français, mais ce ne sera pas suffisant pour lever toutes les hypothèques qui grèvent la France.

Elle aura eu le mérite de rejeter les extrêmes, de gauche comme de droite. Et particulièrement l'extrême droite dont il faut se garder de confondre l'idéologie masquée et le vote des électeurs qui lui ont apporté leurs suffrages plus par colère que par conviction.

Les législatives qui vont rééquilibrer le paysage politique et prendre en compte les aspirations légitimes des différents courants de pensées.

On peut espérer que l'ouverture pratiquée par le nouveau Président est un premier pas pour rassembler les français.

A l'issue des législatives le pragmatisme devra être de mise. Les points de convergence devront l'emporter et nous devons sans

renier nos opinions contribuer au redressement du pays. Les Français ont clairement exprimé leur souhait de changement et d'évolution du monde politique. Ils veulent que la France sorte du marasme économique. Les partis politiques auront une lourde responsabilité dans la réussite ou l'échec de cette attente. C'est un enjeu de société.

**Entre deux visions de l'Europe**

Le repli sur les frontières nationales paraît pour un temps écarté.

Il demeure une vision de l'Europe où l'intérêt des Etats la constituant serait prédominant face à l'intérêt général. Une Europe vue comme une vaste zone de libre-échange. Avec le maintien de quelques accords à minima.

L'autre est une vision plus proche de celles des pères fondateurs.

Une Europe qui serait en mesure d'assurer sa défense, de protéger ses frontières, de peser par son poids économique dans le combat de la mondialisation, face à nos concurrents actuels et à ceux en devenir tels que l'Inde, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique du Sud.

Rappelons-nous, sans exhaustivité, quelques-uns des acquis dont nous bénéficions au quotidien en Europe.

En premier lieu la paix, la guerre n'est plus un moyen de régler les conflits entre les Etats membres.

On en mesure mieux l'importance en regardant vers l'Est, Crimée ou Ukraine.

La libre circulation des personnes, des biens et services.

Des milliers de jeunes de tous pays bénéficient du programme Erasmus et de la Bourse Léonardo da Vinci.

Nos déplacements pour le tourisme ou les affaires s'effectuent sans supporter des contrôles fastidieux aux frontières, sans subir des opérations de changes onéreuses.

Nos entreprises importent ou exportent sans supporter des taxes spécifiques, ni les risques de changes liés à d'éventuelles dévaluations ou réévaluations monétaires.

Nous bénéficions, à des échelons divers, de fonds européens dans les domaines de la recherche, CNRS par exemple.

Pour notre Agriculture à l'aide des différents fonds de la PAC (Politique Agricole Commune).

Pour nos Régions, départements ou communes au travers des FEDER (Fonds Européens de Développement Régionaux).

Ces acquis sont certains, indiscutables. Mais la situation n'est pas pour autant idyllique.

Il reste beaucoup à faire pour l'améliorer et faire une Europe qui défende nos intérêts, nos valeurs, notre mode de vie.

Il reste à harmoniser nos politiques économiques avec une entité qui soit en mesure de définir la politique européenne industrielle, énergétique et commerciale.

Nous devons également harmoniser, les législations nationales dans le domaine social, les taux de prélèvements et les couvertures des salariés.

Il conviendra de mettre en oeuvre une politique étrangère commune, de renforcer les contrôles aux frontières et mettre en place une politique commune sur l'immigration.

C'est à une lourde charge que devra s'atteler le futur gouvernement qui prendra en main les rênes de notre pays.

## Les agricultrices de la Vendée à la Haute-Garonne



© DR

« commission féminine » au sein de la FDSEA. Les visites de l'élevage de Stéphanie LERMITE aux Rives de l'Yon puis de celui de Sylvie DOUILLARD à La Chaize-le-Vicomte ont confirmé ce dynamisme et démontré leur **professionnalisme**.

Le 30 mai, j'ai retrouvé à Toulouse Brigitte Gauthier-Maurin et Marie-Pierre Monier. Nos Collègues Françoise LABORDE (co-rapporteuse) et Claude RAYNAL ont été nos guides pour une journée en **Haute-Garonne** qui a commencé par une table-ronde à l'École nationale supérieure de **Formation** de l'Enseignement agricole suivie par une visite d'exploitation et une réunion au lycée agricole d'Ondes.

Le rapport que nous validerons le 5 juillet prochain pour le rendre public à l'automne développera des préconisations issues des nombreux échanges en Vendée et en Haute-Garonne.

Le deuxième déplacement de la **Délégation sénatoriale aux droits des femmes**, organisé les 15 et 16 mai en Vendée pour préparer le **rapport sur les agricultrices en 2017**, nous a permis à Didier MANDELLI et moi-même d'accueillir nos Collègues Marie-Pierre MONIER, Sénatrice de la Drôme et Brigitte GONTHIER-MAURIN, Sénatrice des Hauts-de-Seine, également co-rapporteuses et, Valérie DOUCHEZ, Responsable du Secrétariat de la DDF.

Les échanges et les visites préparés par Agnès COMBES, Chargée d'études à la Fédération départementale des Syndicats d'Exploitants agricoles en Vendée ont permis de rassembler des **témoignages** et des **propositions** de terrain très intéressants, que notre rapport ne manquera pas de reprendre.

D'ores et déjà, je veux souligner le **dynamisme** des agricultrices vendéennes qui s'inscrit dans la durée depuis la création en 1973 de la

## Challenge de la mémoire



© DR

en 1967 et poursuivra son engagement politique jusqu'en 1980. Marcel Hordenneau, engagé dans la résistance, sera emprisonné en octobre 1943. Il subira la torture, les sévices, échappera de peu à la peine de mort. Il connaîtra les travaux forcés où la mort sera sa compagne quotidienne jusqu'en avril 1945 où il recouvre sa liberté.

Leurs témoignages émouvants, leur volonté de survivre dans l'univers des camps, leur volonté de transmettre qui ne faiblit pas malgré les années, marqueront ces collégiens.

Félicitations à tous les participants, aux lauréats et aux professeurs qui ont su les accompagner dans cette leçon d'histoire vivante.

Pour clore avec optimisme je reprendrai les termes de Marcel Hordenneau "pour trouver le bonheur il faut donner du bonheur aux autres."

L'action récurrente menée auprès des collégiens de Vendée, 1 700 auditeurs pendant cette dernière année scolaire, a conduit 800 d'entre eux à participer au Challenge de la Mémoire.

J'ai récemment participé avec plaisir auprès de Marcel Hordenneau et Pierre Mauger à la remise des récompenses aux lauréats, au collège ND de Bourgenay aux Sables d'Olonne.

Ces deux grands témoins de notre histoire ont fait partager auprès de nos jeunes leur vécu. Les circonstances exceptionnelles appellent des hommes exceptionnels. Ils furent de ceux-là.

Pierre Mauger, arrêté et emprisonné en Espagne, puis reconduit dans un camp militaire, s'échappera pour rejoindre la Résistance. Arrêté en mai 1942 par la gestapo, il sera déporté au camp de Mauthausen et y restera jusqu'à la Libération.

Par la suite, il sera élu Maire des Sables d'Olonne en 1965, puis député

## La Vendée à l'Élysée



© DR

symbolise les valeurs de **effort** et du **courage**, rassemble **tous les vendéens** autour de cette course mythique qui fait faire le tour du monde à notre département.

Un rendez-vous vendéen sous le signe de la **voile** et de la **compétition**, ce jeudi 20 avril au Palais de l'Élysée : en effet, skippers du Vendée Globe, **entrepreneurs sponsors**, élus et les **élèves** de CM1-CM2 de l'école **Élie-de-Sayvre** de **La Châtaigneraie** ont été reçus par le Président de la République pour la cérémonie de la remise de la Légion d'Honneur au vainqueur du Vendée Globe, **Armel Le Cléac'h** et au recordman du tour du monde en solitaire, **Thomas Coville**.

Conduits par **Emmanuelle Préau**, Directrice, les élèves ont assisté à cette cérémonie qui rendait **hommage** à la **voile française**. On lisait dans leurs yeux, toute l'**émotion** et le bonheur de se retrouver au Palais de l'Élysée. Ils étaient comme les skippers, les **invités d'honneur** de François Hollande qui s'est rendu disponible pour répondre à leurs questions.

De **La Châtaigneraie** aux **Sables d'Olonne**, le **Vendée Globe**, qui

## Gestion des déchets dangereux



© DR

traitement des **déchets spéciaux** sont la maîtrise des risques écologiques, technologiques, économiques et

Le Groupe d'études de **gestion des déchets** créé au sein de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable, est ouvert à tous les sénateurs et leur permet d'être **informés** tant sur le **plan juridique** que **technique** des questions spécifiques liées aux déchets.

Dans ce cadre, **Didier Mandelli**, **co-Président** a conduit le 13 avril, une délégation de sénateurs en Isère, pour visiter deux sites de traitement (hors stockage) de déchets dangereux parmi les 41 que regroupe le **SYPRED** – Syndicat Professionnel Pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Dangereux, créé après la promulgation, en juillet 1975, de la loi relative à l'**élimination des déchets** et à la **récupération des matériaux** qui instaure notamment le principe de «**pollueur-payeur**».

**Le Centre Sira à Chasse-sur-Rhône** : Les objectifs affichés du réseau **SARP Industries** qui depuis 1975 se présente comme pionnier, dans le

enfin, le **risque «réputation»**. Ainsi, inscrit-elle sa démarche dans l'**économie circulaire** pour concilier le traitement et la valorisation des déchets spéciaux. Sur son site, elle développe une **«écologie industrielle»** en recyclant l'eau, en valorisant l'énergie fatale et en surveillant la **biodiversité**.  
Le **Centre Tredi Salaise** - Salaise-sur-Sanne a, depuis sa création en 1985, développé de nouvelles filières de **traitement thermique** des déchets et des techniques de plus en plus performantes pour en maîtriser les impacts, s'adaptant ainsi aux évolutions réglementaires et répondant aux problématiques particulières de ses clients, industriels ou collectivités territoriales. La visite se voulait être un **focus sur l'incinération** des déchets dangereux.  
Depuis 1975, de **nouvelles responsabilités** sont fixées aux **producteurs** ; les entreprises du SyPRED, en **innovant**, relèvent les **défis** technologiques, économiques et environnementaux.

## Entreprises : Osez l'International



© DR

Mardi 4 avril, j'accueillais en Vendée, mon Collègue **Olivier CADIC**, Sénateur UDI-UC représentant les français établis hors de France.  
C'est en sa qualité de **chef d'entreprise** établi en **Grande-Bretagne** qu'il est intervenu devant des chefs d'entreprise vendéens dans le cadre de la **conférence plénière** de cette journée événement pour les **entreprises débutantes et expérimentées** : «Embarquement International».  
Christophe TRAINEAU – **Etikouest** à Soullans, Roland BUTON – **Buton Industries** au Poiré-sur-Vie et Philippe GAUTIER – **Difagri** à Saint-Hilaire-de-Loulay représentant trois **entreprises exportatrices**, membres de Vendée International ont complété son intervention par trois «pitches», forts de leur expérience à l'international.  
La journée offrait l'accès à des ateliers thématiques et des rendez-vous avec des experts qui ont permis de mieux appréhender l'ensemble des volets de l'export.  
Je retiendrai de ces **témoignages positifs** que **l'imagination** est la base de tout projet.  
Pour Olivier CADIC, qui lui aussi s'est exprimé avec la fougue que ses collègues lui reconnaissent : «Une bonne idée sera toujours reprise par les compétiteurs. S'ils la développent plus vite, elle deviendra la leur. **Le monde et ses clients n'attendent pas.**  
Je ne connais que 3 mots : **Fast, Fast, Fast !**».

## AU SÉNAT

### Laisser respirer les territoires



© senat.fr

Les sénateurs en **contrôlant l'application des lois** assument pleinement le corollaire de leur fonction de parlementaires qui, avec les députés, votent la loi.  
Ainsi, la mission de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des **dernières lois de réforme territoriale**, vient-elle, après **15 mois de déplacements** sur le terrain à la rencontre des élus locaux et des services décentralisés de l'Etat, de rendre ses **conclusions partagées** par les quatre rapporteurs Pierre-Yves COLLOMBAT (RDSE du Var), Mathieu DARNAUD (Les Républicains de l'Ardèche), Michel MERCIER (UDI-UC du Rhône) et René VANDIERENDONCK (Socialiste et républicain du Nord).  
Les **constats** portent principalement sur le souhait d'une **pause dans les réformes** et une préférence pour les **assouplissements du cadre existant** et leur **accompagnement financier**.  
**Quinze préconisations** visant à répondre de manière souple et pragmatique à ces attentes sont détaillées.  
Je soulignerai plus spécifiquement celles qui concernent les **établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre** en raison du récent élargissement de leurs périmètres :  
- d'**instaurer dans tout EPCI de plus de trente communes** - dans lequel il n'est pas possible d'associer tous les maires à la gouvernance intercommunale - **une conférence communautaire** réunissant l'ensemble des **maires** des communes membres  
- de **réformer la dotation d'intercommunalité** en retenant pour le calcul de son montant des critères fondés sur les caractères propres de l'intercommunalité, indépendamment de la catégorie à laquelle elle appartient : population, charges de centralité et de ruralité, degré d'intégration  
- de confier la **redynamisation des communes rurales et des villes petites et moyennes aux départements**, l'échelon départemental demeurant pertinent pour la structuration d'une offre d'ingénierie opérationnelle à destination des collectivités situées sur leurs territoires.

[LIRE LA SUITE](#)

### Maltraitance des enfants

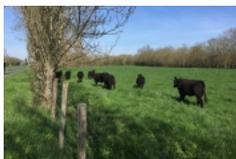


© senat.fr

La maltraitance des enfants est un **fléau** qui impose mobilisation et détermination.  
**«Physique, sexuelle, psychologique ou prendre la forme de négligences lourdes selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé»**, précise ma Collègue Isabelle DEBRÉ, Vice-Présidente du Sénat et membre de la Commission des Affaires sociales, dans l'exposé des motifs de la proposition de loi tendant à **renforcer les sanctions pénales encourues** en cas d'**omission de porter secours** et d'**entrave** à la **saisine de la justice** lorsque la **victime** est un mineur de **quinze ans**. Pour votre information, "mineur de quinze ans" signifie "mineur de moins de quinze ans".  
L'objet de cette proposition de loi constituée de deux articles modifiant les articles L.223-6 et 434-3 du code pénal, est de faire de la **minorité de la victime**, une **circonstance aggravante** de l'infraction.  
J'ai apporté ma **signature** à ce texte en espérant que la prochaine mandature l'examinera dans les meilleurs délais.

### Politique Agricole Commune





© DR

Voici le premier :

«Rappeler la légitimité, au cœur d'un projet européen ambitieux et inclusif, d'une politique agricole commune à la fois forte, simple et lisible qui lie, dans une dimension plus ample, la question alimentaire aux questions environnementales et sociales. La PAC doit continuer à satisfaire les objectifs prévus dans les Traités, le développement du secteur agricole, ainsi que des objectifs sociaux plus larges».

Les parlements nationaux entendent "peser" dans le débat sur l'avenir de la Politique Agricole Commune. C'est la raison pour laquelle, les présidents des commissions des Affaires européennes ou agricoles de quatre pays (Irlande, Italie, Pologne et France) se sont réunis au Sénat le mardi 11 avril, à l'initiative de Jean BIZET, Président de la commission des Affaires européennes, pour adopter une déclaration commune, formulant les principes et les "lignes rouges" à respecter lors de la future négociation, entre les États membres et les institutions européennes.

A l'issue d'un échange de vues et, dans la perspective de la communication d'ici la fin de l'année 2017, annoncée par la Commission européenne, ils ont posé douze principes dans une déclaration commune.

[LIRE LA SUITE](#)

## Apprentissage : savoir-faire et excellence



© DR

de Vanessa MOREL, Enseignante et Marie-Laure MOINET, Assistante administrative a pu également visiter le Palais du Luxembourg.

Par leurs **parcours**, ils témoignent avec une grande **maturité**, d'une **orientation choisie** et d'un réel épanouissement qu'une **formation** complète, c'est-à-dire, **générale, théorique et pratique**, renforce.

La proposition de loi de la Délégation sénatoriale aux Entreprises **visant à développer l'apprentissage comme voie de réussite** répond bien à la volonté partagée par le Sénat et l'Assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de développer la formation par l'apprentissage qui assure un accès au marché du **travail**.

En quelques jours, l'apprentissage se trouve au **cœur de l'actualité** : après le concours «Un des Meilleurs Apprentis de Vendée» qui s'est tenu au Conseil départemental le dimanche 9 avril, et le concours régional pour les Pays de la Loire du 21 mai dernier à La Roche-sur-Yon, se sont déroulées au Sénat, les 17èmes Rencontres sénatoriales de l'Apprentissage

Accueillis par **Gérard LARCHER, Président du Sénat**, les apprentis et les artisans ont pu échanger avec les sénateurs présents sur :

- Faire le choix de l'apprentissage: le moment de l'orientation
- Vivre l'apprentissage: le **quotidien** dans l'entreprise
- Sortir de l'apprentissage et **réussir sa vie** d'artisan.

La délégation de l'**URMA-ESFORA 85** : Esteban CHARRIER, Apprenti en mécanique automobile, Laura GRIVET, Apprentie en administration générale et Dylan LORIEAU, Apprenti en coiffure, était accompagnée

[LIRE LA SUITE](#)

## La pêche et le Brexit



© wikimedia.org

Mardi 4 avril, les **commissions des affaires européennes et économiques** ont auditionné Hubert CARRE, Directeur général du **Comité national des Pêches maritimes et des Elevages marins**, Thierry MISSONNIER, Directeur du Fonds régional d'organisation du marché du poisson « FROM Nord » et du **Pôle Aquimer**, et Emilie GELARD, juriste au CNPMEM.

Je tiens à rappeler que la **filière française de la pêche** représente en France **48 000 emplois** : 13 000 pêcheurs, 4 500 navires en France métropolitaine, 60 ports de pêche, 600 entreprises de mareyage et de transformation, 2926 poissonneries, 12 organisations de producteurs.

La **sortie du Royaume-Uni** de l'Union européenne soulève des **questions** et provoque des **inquiétudes** très fortes quant à ses **conséquences sur le secteur de la pêche** en raison des liens d'interdépendance qui se sont établis : les **quotas** de pêche, clés de voûte de la politique commune et la gestion de la **zone économique exclusive (ZEE)** sont les principaux sujets à traiter :

«Les régions Hauts-de-France, Normandie et Bretagne ne seront pas seules affectées ; toute la façade atlantique le sera. Si toute l'activité est concentrée dans les eaux britanniques, beaucoup de leurs camions circulent sur le territoire français et font vivre les entreprises de transformation françaises.

De même, si les navires français n'ont plus la possibilité de se rendre dans les eaux britanniques, ils ne disparaîtront pas pour autant : ils se reporteront vers d'autres zones, jusqu'à présent fréquentées uniquement par des Français.»

Il faut souligner la **dépendance** de la capacité de production de la France à hauteur de **24 %** vis-à-vis du **Royaume-Uni**.

Il devient évident que si les Britanniques devaient fermer leurs eaux, la **perte de revenus** pour la **flottille européenne** serait importante (de l'ordre de 50 %). Par ricochet, l'incidence sur les salaires des marins-pêcheurs serait de l'ordre de 15 %.

Les représentants français et européens doivent impérativement considérer le **risque** de «**séisme économique et financier**» auquel s'ajouterait «un **séisme social**» d'un Brexit mal négocié.

Le groupe de suivi sur le **retrait du Royaume-Uni** et la **refondation de l'Union Européenne** que Jean-Pierre RAFFARIN et Jean BIZET conduisent au Sénat avec l'appui des commissions saisies au fond restera très **vigilant** et interviendra notamment auprès du Commissaire européen Michel BARNIER, en charge du dossier.

## EN VENDÉE

### Rencontre élus Océan Marais de Monts



Mon déplacement à Saint-Jean-de-Monts le 22 mai dernier a été l'occasion, après avoir visité l'Espace Innovation La Folie, de prendre le temps **d'échanger avec les élus du territoire** qui m'accueillaient : André Ricolleau, Président de la Communauté de Communes et Maire de Saint-Jean-de-Monts, Rosiane Godefroy, Maire du Perrier, Raoul Grondin, Maire de Notre-Dame-de Monts et Jean-Michel Rouillé, Maire de Soullans.

La volonté d'une **gestion durable** du **Marais Breton** est partagée par



© DR

les acteurs de ce territoire. La **faune et la flore invasives** importées est une menace bien réelle. En effet, c'est le **premier facteur de destruction de la biodiversité** que la loi n°2016-1087 d'août 2016 entend reconquérir.

Lors de l'examen du projet de loi au Sénat, je n'avais pas manqué d'alerter le Gouvernement mais je n'ai pas eu de réponse :

« .... Ce dont, dans les marais vendéens par exemple, nous sommes des témoins privilégiés. .... des espèces exotiques invasives importées se développent au détriment de tout l'écosystème. C'est le cas de plantes aquatiques envahissantes.... Des actions d'arrachages tentent de réduire leur taux de recouvrement. Mais le prix à payer est exponentiel. Dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité, il faudrait que l'ensemble des plantes exotiques envahissantes soit interdit à la vente. Côté faune, même constat. Si les acteurs locaux luttent contre les rongeurs aquatiques nuisibles, ragondins et rats musqués, sur leur territoire, c'est à leurs frais. .... propriétaires, associations et collectivités se heurtent à une réglementation de plus en plus drastique pour intervenir.»

La préservation des sols est une autre préoccupation.

Dés la reprise des travaux parlementaires, j'interviendrai pour alerter le nouveau Gouvernement.

## L'Espace d'Innovation La Folie à St-Jean-de-Monts



© DR

Le 23 novembre 2016, se déroulait dans les Salons de Boffrand au Sénat, la remise des **prix Territoria** qui a distingué la Communauté de Communes **Océan Marais de Monts**, présidée par **André RICOLLEAU**, dans la catégorie **patrimoine et vie des territoires** pour la réalisation d'un espace incubateur d'entreprises.

**TERRITORIA**, <http://www.territoria.asso.fr>, présidée par mon Collègue Alain GOURNAC, Sénateur des Yvelines est un observatoire dont l'action vise à **faire connaître et à valoriser les initiatives locales innovantes**, notamment par l'entremise des prix décernés chaque année.

J'ai profité de la période en cours durant laquelle le Parlement ne siège pas pour aller à la rencontre des élus de ce territoire et découvrir l'espace incubateur d'entreprises, un **très bel outil** qui contribue au développement du territoire en proposant un **parcours résidentiel**

(incubateur, la ruche, parcs d'activités) aux **créateurs d'entreprise** à qui un **suivi personnalisé** est assuré. La visite du site était guidée par **Philippe GAUDIN**, chef d'entreprise et **Président** de l'association gestionnaire ainsi que par les élus : **André RICOLLEAU**, **Maire de Saint-Jean-de-Monts**, **Rosiane GODEFROY**, **Maire du Perrier**, **Jean-Michel ROUILLE**, **Maire de Soullans** et **Raoul GRONDIN**, **Maire de Notre-Dame-de-Monts**.

## Inauguration Centre SNSM à Olonne-sur-Mer



© DR

L'inauguration du Centre de Formation et d'Intervention SNSM de Vendée s'est déroulée à Olonne-sur-Mer, sous les meilleurs auspices. Construit en à peine un an, avec l'aide des Sables Agglomération, du département et de la région, il offre un formidable outil de formation mais aussi un centre de stockage du matériel nécessaire aux interventions.

L'importance de cette opération est marquée par la participation des instances de la SNSM. L'Amiral Xavier de la Gorce, Président de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer, du délégué départemental, du Directeur du CFI SNSM, Mr Bruno Wojciechowski, des représentants de toutes les stations de Vendée et des CFI voisins.

De nombreux jeunes engagés au service des autres, dont 80 du CFI, assistaient également à cette inauguration.

Après l'arrivée du Canot Tous temps Nouvelle Génération en 2016, la mise en service de ce Centre est un facteur d'avenir pour la SNSM de notre département.

Cette belle manifestation s'est déroulée en présence du parrain du site et Député, Yannick Moreau, de Pauline Mortier, Conseillère régionale, Yves Auvinet, Président du Conseil départemental, de Didier Gallot, Maire des Sables d'Olonne, et de Joël Mercier, Maire du Château d'Olonne.

## Arrivée de la sardine à St-Gilles-Croix-de-Vie



© DR

L'arrivée de la sardine à Saint-Gilles-Croix-de-Vie est tout un symbole. Le précieux poisson bleu s'inscrit à la fois dans la tradition, dans l'économie de la pêche et la transformation du produit, ainsi que dans la gastronomie locale.

L'effort de tous sardiniers, conserveries, restaurateurs, édiles et acteurs du tourisme ont redonné ses lettres de noblesse à toute une activité, un temps menacée.

C'est ce que le nombreux public est venu saluer par sa présence à l'arrivée des bateaux au port de Saint-Gilles.

La tradition a été respectée avec la remise de la première caissette au Maire François Blanchet, et à de nombreux restaurateurs du Pays de Saint-Gilles qui ne manqueront pas de mettre la sardine en valeur sur leur carte.

La Confrérie de la sardine qui porte haut le renom de ce petit poisson a intronisé en son sein Bruno Retailleau, Président de la région Pays de La Loire et Jean-René Bernaudeau, manager du Team Direct Energie.

Dans une atmosphère de chants, de musiques et de grillades le public a pu déguster la sardine «nouvelle». Parmi celui-ci de nombreux élus, Laurent Boudelier et Isabelle Duranteau, Conseillers départementaux, le Député de la Vendée Littorale Yannick Moreau, mais aussi de nombreux Maires du canton et du Département de la Vendée.

Pour quelques temps Saint-Gilles-Croix-de-Vie est devenu l'Olympe de la sardine.

## La Meilleraie-Tillay : économie et poésie



© DR

MOREAU pour les carrières.

Décidemment très dynamiques les élus sont porteurs de projets au service des habitants ; accompagnés de **Guy Landriau, Premier Adjoint**, notre déambulation nous a fait passer devant les sites choisis pour l'implantation de la **nouvelle mairie** et du **centre périscolaire** : c'était le préalable à la réunion du conseil municipal qui outre les projets d'équipement a examiné le **contrat communal d'urbanisme**, dispositif du Conseil départemental de la Vendée qui finance «les démarches d'aménagement, associant les problématiques d'habitat et de commerces et services, avec l'aménagement des espaces publics».

Le 5 mai, répondant à l'invitation de **Didier Châtaigner, Maire de La Meilleraie-Tillay**, j'ai visité à pied, l'ensemble des équipements de la Commune.

«**Village en poésie**» depuis 2012, La Meilleraie-Tillay, seule commune vendéenne porteuse de ce label, y donne avec la complicité créatrice de l'éditeur associatif SOC&FOC, une place prépondérante à la poésie. Le **sentier des poètes** que nous avons emprunté est rythmé par des textes poétiques, des œuvres picturales et des sculptures. Un **circuit de trompe-l'œil** imaginé par la commission culture est en cours d'achèvement : il sera un nouvel atout « pas banal » pour les nombreux **amateurs de paysages bocagers et de balades**.

La Meilleraie-Tillay rime également avec **développement économique** : FLEURY-MICHON pour l'agro-alimentaire, SOFRICA et les Transports ANTOINE pour la logistique des transports et KLEBER-

## Rencontre élus Sèvremont



© DR

délégué de la Pommerai-sur-Sèvre et Francis Tétaud, Maire délégué des Châtelliers-Châteaumur, a porté sur les problèmes d'organisation de la commune et sur les problèmes inhérents aux communes rurales qui forment le cœur de la Vendée.

Très riches échanges avec les élus de la commune nouvelle de Sèvremont. Le projet dont les prémices ont débuté en 2012 n'envisageait alors que le regroupement de 2 communes, les évidences du bassin de vie commun ont abouti à la fusion de 4 communes.

Le projet s'est concrétisé le 1er janvier 2016, réunissant les communes de La Flocellière, dont la Mairie deviendra le siège de la commune nouvelle, Saint-Michel-Mont-Mercure, Les Châtelliers-Châteaumur et la Pommerai-sur-Sèvre.

La Sèvre traverse 3 communes, et des monts sont situés sur les 4, le nom de la commune nouvelle s'imposait dans sa concision qui claque comme un étendard.

L'entretien que j'ai eu avec Bernard Martineau, Maire de la commune nouvelle et Maire délégué de St-Michel-Mont-Mercure, Antoine Hériteau, Maire délégué de la Flocellière, Yves-Marie Mousset, Maire

## Visite Webasto



© DR

Citroën, et le dirigeant Daniel Patarin se réjouit d'avoir obtenu, après de rudes négociations, le marché pour le toit de la nouvelle 3008. C'est une reconnaissance de la qualité du travail de tous ceux qui travaillent sur ce site.

Je trouve ainsi au cœur de la Vendée un bel exemple de collaboration européenne.

J'ai pu visiter, accompagnée du Maire de la commune nouvelle de Sèvremont, des Maires délégués et de Wilfrid Montassier, Président de Vendée Expansion, l'entreprise Webasto installée sur la commune de Châtelliers-Châteaumur.

Cette entreprise, filiale d'une société familiale allemande est un des leaders européens de l'équipement automobile.

Ce sont, sur le site vendéen, 220 salariés qui travaillent, dont 25 pour la recherche et le développement. Ce dernier secteur étant essentiel pour assurer l'innovation indispensable au développement et à la pérennité du site, sans omettre la technicité des autres personnels.

L'entreprise est spécialisée pour l'industrie automobile dans la fabrication des toits ouvrants, des systèmes de chauffage et des mécanismes destinés aux cabriolets.

Les principaux clients du site vendéen sont Renault et PSA Peugeot-

## Rencontre élus Moulleron-Saint-Germain



© DR

## Visite Altema



Visite du site de la société ALTEMA à Moulleron-Saint-Germain, créée en 1995, qui conçoit, fabrique et commercialise des tambours de



© DR

convoyeurs et cylindres pour équipements industriels, dans des domaines aussi variés que le transport de minerais, l'agroalimentaire, les déchetteries, la sidérurgie, les machines agricoles, les matériels portuaires et aéroportuaires ou encore l'automobile. L'entreprise emploie sur le site 30 salariés à forte technicité, elle est filiale du groupe vendéen FIDEIP, composé de 11 PME et dont notre hôte Jacques Clochard est le Président Directeur Général. Comme souvent dans les entreprises vendéennes ALTEMA n'échappe pas à la règle et tient à participer activement au mécénat. Son action se réalise dans le domaine musical et c'est ainsi qu'elle se trouve mécène de grands événements tels que le Festival de Poupet et le Festival des Vieilles Charrues.

## SOS Femmes Vendée



© DR

L'antenne de l'association SOS Femmes Vendée, où Mme Gassiot Présidente, assistée de Mme Roy font face avec l'aide de 13 salariés et de 14 bénévoles aux détresses de ces femmes, et enfants car nombreuses sont ces jeunes victimes collatérales de situations dramatiques.

Cette structure associative qui a une capacité de 8 studios, héberge 80/90 femmes par an et une centaine d'enfants. Une quarantaine de femmes sont accueillies en accueil de jour plus nuitées à l'hôtel chaque année.

Ce lieu tenu secret qui vient en aide aux victimes bénéficie du soutien de la banque alimentaire, avec la livraison de deux colis hebdomadaires, de dons, de subventions départementales et de la Ville de La Roche-sur-Yon.

L'association sollicite des subventions auprès des collectivités dans tout le département, et j'incite chaque commune, chaque intercommunalité de notre département à répondre favorablement à ces appels qui sont un véritable SOS.

Nous avons souligné lors d'auditions à la délégation aux droits des femmes au Sénat, combien il est regrettable que ces structures ne soient pas assurées de financements pérennes et qu'il n'y ait pas de véritable politique nationale sur le sujet.

Nous devons encore, par l'intermédiaire de notre délégation au Sénat, intervenir pour faire évoluer cette situation.

## Rencontre élus Rives de l'Yon



© DR

La commune nouvelle Rives de l'Yon, a été créée au 1er janvier 2016, par le regroupement des communes de Chaillé-sous-les-Ormeaux et Saint-Florent-des-Bois.

L'entretien avec les élus m'a permis d'apprécier l'excellent état d'esprit et l'étroite collaboration entre les maires, adjoints, élus et personnel communal qui ont permis, sans appel à du consulting externe, l'élaboration et la réalisation de cette opération, d'où il ne ressort aucun regret, mais beaucoup de satisfaction de travailler ensemble et de partager des valeurs humaines.

L'objectif initial de mutualisation des services, de bénéficier d'un poids plus important au sein de la communauté d'agglomération, et de palier à la baisse des dotations de l'Etat, semble atteint.

Quelques bémols sont soulignés, l'absence d'accompagnement de l'AMF en Vendée et plus crucial le non- respect de l'engagement de

l'Etat de prêter une attention particulière aux communes nouvelles en matière de DETR (Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux) et FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).

Une intervention collective des communes nouvelles de Vendée a d'ailleurs été faite auprès de la Préfecture de Vendée.

Néanmoins les projets sont nombreux, extension d'écoles, rénovation énergétique de la salle de sport, aménagement des bourgs, création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Ce fut un moment très enrichissant passé avec Jean-Louis Batiot, Maire de la commune nouvelle, Bruno Dreillard, Maire délégué de Chaillé-sous-les-Ormeaux, de nombreux élus et les DGS de la commune.

Un projet à suivre également avec intérêt, le centre de réinsertion par le travail créé par Dominique Caillaud par le biais de l'association Job insertion, qui est en recherche de financement.

## Visite Planète Artifices



© DR

Découverte de l'entreprise JCO Organisation - Planète Artifices - spécialiste mondialement connu de la conception, fabrication et réalisation de spectacles pyrotechniques, et dont nous avons pu apprécier le talent dans notre département, à l'occasion de diverses manifestations.

Parcours peu banal de Jacques Couturier qui né un 14 Juillet, prémonitoire, quitte son métier d'instituteur, pour se consacrer à sa passion et devenir à ce jour l'un des leaders mondiaux.

Site classé Seveso II, l'entreprise est installée dans un cadre de verdure, près d'un étang et répond aux normes les plus rigoureuses. L'installation est classée pour la protection de l'environnement.

C'est aussi, en France, le centre de formation n°1 d'artificiers qui reçoit plus de 150 élèves par an. Notons qu'à partir du 4 Juillet prochain les normes de qualification seront encore renforcées puisque tout artificier

devra être titulaire d'un certificat de qualification F4.

Avec 25 permanents et 4 salariés à la création des spectacles, la société est l'un des fleurons vendéens, et participe activement à la vie économique de la commune de Chaillé-sous-les-Ormeaux et de la Commune nouvelle Rives de l'Yon.

## Rencontre élus Les Achards



© DR

on comprend aisément que les projets ne manquent pas, particulièrement l'aménagement de la voirie avec le projet d'aménagement d'un contournement justifié par un transit important, 10 000 véhicules/jour dont 600 camions.

Je retrouve ici le problème récurrent des dotations que j'évoquerai prochainement avec Mr le Préfet.

Depuis le 1er Janvier 2017 les communes de la Mothe-Achard et de la Chapelle-Achard se sont regroupées pour former la commune nouvelle Les Achards. Accompagnées par le cabinet KPMG, l'organisation s'est réalisée sans difficultés particulières, ni pour le personnel, ni pour les élus, grâce à la bonne coopération de tous. La création de commissions mixtes, en amont, a permis d'appréhender au mieux tous les sujets.

A noter une particularité la nomination d'un Maire de la commune nouvelle, Daniel Aubineau, et d'un Maire délégué pour chacune des communes regroupées, Jean-Luc Brianceau pour la Chapelle-Achard, et Michel Vala pour la Mothe-Achard.

La fin du mandat sera consacrée à résoudre les problèmes techniques d'harmonisation (taxes, valeurs locatives, etc...), et de bien préparer le schéma de fonctionnement pour l'équipe qui sortira des urnes en 2020.

Lorsque l'on voit le développement économique du secteur des Achards

## Visite PRB



© DR

bateau et les skippers, tel Vincent Riou, qui ont participé à l'édification de la légende du Vendée Globe.

Rencontre avec Jean-Jacques Laurent, Cécilia Laurent et Frédéric Caillé pour un briefing sur la société, fondée par Jacques Laurent en 1975 dans la foulée de sa première société créée en 1962.

Avoir su anticiper le développement du territoire, s'appuyer sur les valeurs familiales, comme nombre de PME-PMI et ETI vendéennes, a conduit PRB au 3ème rang national des producteurs d'enduits de façade en France.

300 salariés sur le site, près de 200 sur le territoire national, répartis dans le domaine commercial et les dépôts couvrant toute la France, PRB représente un potentiel économique de 1er ordre pour la Vendée et le pays des Achards.

Son implication dans le sponsoring du sport de haut niveau tel que le rallye automobile, l'aviation de voltige, font perdurer l'esprit d'audace de Jacques Laurent, et que dire de l'attachement porté à la mer, avec le

## Embarquement International



© DR

entreprises vendéennes.

Pour ma part, j'ai montré combien le Sénat, dans ses missions se trouve **au carrefour entre la diplomatie parlementaire et les territoires** par :

- les lois de coopération décentralisée et la mise en place du dispositif V.I.E (Volontariat International en Entreprise)

- les conventions internationales

- les missions des commissions permanentes **le rapport «Pour une diplomatie économique utile aux PME»**

- la **Délégation aux Entreprises**

- l'organisation de colloques économiques

- les sénateurs représentants les **français établis hors de France** pour qui «La France qui gagne est résolument tournée vers l'INTERNATIONAL».

Dans le cadre de la journée de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée dédiée à encourager les entreprises vendéennes vers l'activité à l'International, qui s'est déroulée à La Roche-sur-Yon, le mardi 4 avril, j'ai participé à mi-journée, à la conférence de presse.

**Régis LEGENDRE**, Vice-Président de la CCI-85 a présenté les enjeux pour les entreprises vendéennes d'une démarche entrepreneuriale à l'export et les outils développés par la chambre consulaire vendéenne pour les accompagner sur la voie de l'international.

**Yves BROCHARD**, Président «Vendée International» a développé l'implication de cette association créée en 2013 par des exportateurs confirmés pour encourager le développement à l'international des

## Assemblée Générale Musée du Sable



© DR

ne pourrait se faire.

L'Association va fêter ses 20 ans et espère bien poser à cette occasion la première de son grand projet Planète Sable, soutenu par les 3 villes de l'agglomération, la Fondation Sylvain Augier représentée par son Directeur général Christophe Debien. Il est assez rare pour le souligner que grâce à la pugnacité de son

Monsieur Jean-Claude Daniel, cheville ouvrière et Président a présenté aux membres de l'association l'activité de l'année écoulée. Elle fut riche qualitativement et quantitativement avec de nombreuses animations, dans les écoles, sur les plages à l'intention des touristes. Par des participations à des cycles de conférences animées par d'éminents scientifiques, par l'organisation de la journée de la science dont l'association a la responsabilité pour la Vendée, et de nombreuses rencontres internationales.

L'association participe grandement, et il faut l'en féliciter à la diffusion de la culture scientifique et industrielle.

Ce fut l'occasion pour moi d'apporter ma pierre..., mon sable, à l'édifice en remettant à Monsieur Daniel l'échantillon de sable rapporté de mon déplacement à Dharamsala et de féliciter les nombreux bénévoles sans qui, ici comme dans beaucoup d'associations du territoire vendéen, rien

Président, sa force de conviction, elle ait pu assurer la totalité du financement des investissements de son projet, avec l'aide des partenaires précités, du Département et de la Région, soit environ 2 M€.  
La présence de plusieurs élus ; Pauline Mortier, Conseillère régionale, Sophie Laderrière pour Olonne sur Mer, Gérard Hecht, Adjoint au Maire, Chantal Merel, Conseillère déléguée et Anthony Pitalier pour le Château d'Olonne, témoigne de l'intérêt porté à l'Association.

## AGENDA

### En perspective



© libre de droit

#### Elections législatives :

- la **clôture du scrutin est fixée à 18 heures**, sauf dérogation arrêtée par le représentant de l'État
- 11 juin : premier tour
- 18 juin : second tour
- Les dispositions de la loi organique n°2014-125 du 14 février 2014 modifiant les règles de **cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député** s'appliqueront

27 juin – 15 heures : ouverture de la XVème législature

#### Au Sénat :

- 14 juin : délégation aux droits des femmes : déplacement à Rennes dans le cadre du rapport d'information sur « Femmes et agricultrices »
- 20 ou 21 juin : débat préalable à la réunion du Conseil européen des 22 et 23 juin
- 5 juillet : délégation aux droits des femmes vote du rapport d'information sur les agricultrices

#### En Vendée :

- 17 et 18 juin : Vendée Cœur aux Sables d'Olonne

## SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Retrouvez mon actualité sur les réseaux sociaux



Facebook : [www.facebook.com/annick.billon.7](http://www.facebook.com/annick.billon.7)

Twitter : @AnnickBillon

© libre de droit

### CONTACT

#### Au Sénat

**Béatrice Moinard**

Tel : 01 42 34 29 11 - 06 59 46 72 92

E-mail : [a.billon@senat.fr](mailto:a.billon@senat.fr)

#### Permanence parlementaire

**Résidence Clemenceau**

125 boulevard Aristide Briand  
85000 La Roche-sur-Yon

Tel : 02 51 36 16 99

**Christa BLAIN**

Tel : 06 31 74 05 61

**Yves HUET**

Tel : 06 37 80 42 95

Facebook : [facebook.com/annick.billon.7](http://facebook.com/annick.billon.7)

Twitter : @AnnickBillon

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)

